

Aujourd'hui le vint-neufiesme jour de Juin  
 1691, qui est le neuvesme de Juillet  
 1691, del'année mil six cent quatre-  
 vint et onze, par devant moy Henry Van Hees  
 Notaire & et les tesmoins cy bas nommez -  
 fut present en sa personne, Messire Jean  
 Patrocle Parisot Conseiller du Roy, en ses conseils  
 Maistre ordinaire en sa chambre des Comptes  
 de Paris, de present en cette Ville, lequel  
 Nous a demandé aujourd'hui une acte pour  
 certifier a Messieurs les Directeurs des  
 Finances, qu'il est plain de Vie, et en vertu  
 de cette Declaration il donne pouvoir a  
 Dame Marie Herbin son épouse de recevoir  
 les quartiers qui luy sont deus, et d'en  
 donner quittance suivant sa procuration  
 en date du six de Janvier dernier 1691, le nouveau  
 passé par devant moy a Utrecht, dont ils ont  
~~donné une copie~~, demandant de cela acte  
 en forme, lequel est allé cy, ainsi fait et  
 passé a Utrecht au Escrie de moy Notaire  
 en presence de Christophle Paludanus et  
 Philibert Bergman, Clercs de moy Notaire  
 comme tesmoins a cez requis

C. Paludanus

Parisot

P. Bergman

H. Van Hees Not.  
 1691